



Entre le 21 mars et le 9 avril 2025, vous êtes appelés à élire vos représentants à l'assemblée générale d'IPECA

IPECA est une Institution de Prévoyance.

IPECA n'est pas une compagnie d'assurance. À ce titre, IPECA n'a pas d'actionnaires. IPECA ne verse donc pas de dividendes. Les éventuels excédents financiers sont conservés pour établir des réserves ou sont redistribués lors d'opérations d'aides sociales pour les salariés assurés ou encore de prévention. IPECA n'est pas une mutuelle. Sa gouvernance paritaire est gage d'équilibre et de dialogue social qui se répercutent forcément dans les entreprises adhérentes.

COMMENT EST ORGANISÉE IPECA ?

IPECA est une institution paritaire, ce qui signifie que le conseil d'administration ainsi que l'assemblée générale sont composés À ÉGALITÉ de représentants des entreprises (MEDEF) et de représentants des salariés (organisations syndicales).

Le conseil d'administration a pour vocation de déterminer les orientations stratégiques et politiques. Les administrateurs y ont aussi pour rôle important de challenger de manière constructive la Direction Générale d'IPECA.

Il en va de même pour l'Assemblée Générale qui a la charge de valider les comptes et de se prononcer sur les décisions importantes.

La CFE-CGC exerce une influence importante sur la gouvernance d'IPECA.



Nos positions sont écoutées ET entendues par la Direction d'IPECA ainsi que par les administrateurs patronaux.

IPECA ET VOUS

Vous êtes 37 000 retraités (via un contrat individuel) et 280 000 salariés à faire confiance à IPECA (via un contrat collectif d'entreprise) pour votre santé et/ou votre prévoyance.

Vous êtes assurés par IPECA, mais ne le savez peut-être pas ?

- Votre entreprise a peut être choisi de faire gérer votre couverture santé en co-assurance Malakoff Humanis/ IPECA, AG2R/IPECA ou autre.
- Votre entreprise a aussi pu confier à IPECA la seule partie « Prévoyance décès/invalidité » pour tous les salariés. C'est une couverture essentielle. Elle vous protège ainsi que votre famille si vous êtes victime d'un accident de la vie.

Dans ces deux cas, ce n'est pas IPECA qui apparaît sur votre carte de tiers payant. MAIS IPECA participe à votre couverture assurantielle.

VOUS ÊTES DONC CONCERNÉS PAR CES ÉLECTIONS !

Pour votre santé,

prenez CFE-CGC



**VOTEZ
CFE-CGC !**

Vos candidats CFE-CGC Airbus Defence and Space



Tanguy
THEBLINE



Marc
LEGRAND



Christine
LE GAC



Anne-Marie
FRANCISOA



Thierry
PREFOL



Rêver, créer, agir ensemble